Cursus des Etudes au Conservatoire de Sarrebourg Année Scolaire 2026-2027

Formation Musicale – Instrumentale – Danse

Formation Musicale		Formation Instrumentale	
Niveaux	**Durée cours**	**Durée des cours**	**Observations**
JARDIN MUSICAL **âge : 4 ans**	0h45		Propose à l'enfant une découverte ludique par des comptines, des histoires, des jeux instrumentaux.
EVEIL MUSIQUE & DANSE **âge : 5 ans** (grande section maternelle)	1h00		Les enfants découvriront le monde sonore et gestuel, prendront conscience de leur capacité d'écoute et de leur corps.
PARCOURS DECOUVERTE Durée : 1 an **âge : 6 ans** (CP)	1h00	Découverte des disciplines enseignées au CRIS - cessions de 2x 30 minutes par discipline sur l'année en cours - possibilité d'initiation instrumentale de 20 mn	Premiers pas dans le langage musical (adapté aux élèves de CP), accompagnés par la découverte du panel de disciplines (y compris danse), qui se fera pendant l'heure de cours ; le cours pourra être exceptionnellement déplacé. Les élèves seront suivis par un même professeur référent tout au long de l'année.
1ER CYCLE : FONDATION durée : 4 ans **âge : 7 ans** (Ce1) **et +**	1h30	- 30 mn de cours instrumental individuel - 1h00 à 1h30 de pratique collective à partir de la 3ème année	- Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le *Parcours Découverte* pour intégrer le 1er Cycle - Chant choral conseillé dès la 1ère année - Pratique collective (instrumentale ou vocale) obligatoire à partir de la 3ème année
2EME CYCLE : CONSOLIDATION Durée : 4 ans **âge : 11 ans et +** les 1ère et 2ème années les 3ème et 4ème années	 1h30 2h00	- 45 mn au moins en cours instrumental individuel - 1h00 à 1h30 de pratique collective	- Pratique collective obligatoire (instrumentale ou vocale)
3EME CYCLE : AUTONOMIE durée : 1 à 3 ans	2h00	- 1h00 de cours instrumental - 2h00 (et plus) d'ensemble et musique de chambre	- Musique de chambre et Classe d'orchestre ou d'ensembles obligatoire - Validation de 3 modules de FM nécessaires à l'obtention du C.F.E.M
Obtention du Certificat de Fin d'Etudes Musicales (C.F.E.M) après 3 unités de valeurs (Instrumentale – Musique de chambre – Formation Musicale)			

CHANT CHORAL : 1h00 de pratique vocal hebdomadaire selon planning année scolaire

La discipline comprend : l'apprentissage de la technique vocale et le répertoire.

DANSE		
INITIATION A LA DANSE 1	1h00	**à partir de 6 ans (CP)**
INITIATION A LA DANSE 2	1h00	**à partir de 7 ans (CE1)** Initiation 1 et 2 : Expérimentation des fondamentaux tels que le corps en mouvement, l'espace, le temps et le poids.
1ER CYCLE : FONDATION 1ere année 2ème année 3ème année (4ème année)	 2 x 1h00 2 x 1h15 3 x 1h30 3 x 1h30	**à partir de 8 ans (CE2)** **Chant choral obligatoire pour tous les élèves de danse non inscrit en FM au CRIS.** Apprentissage des bases techniques de la danse classique, travail proprioceptif et créatif. Initiation à la danse contemporaine en 3ème année Initiation à la technique des pointes en 4ème année (à partir de 11 ans)
2EME CYCLE : CONSOLIDATION 1ere année 2ème année 3ème année 4ème année	 2 x 2h00 + 1h30 2 x 2h00 + 1h30 + 1h45 (facultatif) 2 x 2h00 + 1h45 + 1h30 2 x 2h00 + 1h45 + 1h30	1 cours de technique de pointes + 1 cours/atelier de contemporain. Approfondissement de la technique de la danse classique, initiation à la danse contemporaine, découverte de la notion de langage artistique, expressif et personnalisé.
3EME CYCLE : AUTONOMIE De la 1ère à la 3ème année	2 x 2h00 + 1h30 + 1h45	1 ou 2 cours de technique de pointes + cours de contemporain et atelier chorégraphique. Approfondissement de la technique et vers la notion de virtuosité. Travail du Répertoire et développement d'un langage artistique expressif, personnel, autonome et conscient. **Obtention du Certificat de Fin d'Etudes Chorégraphiques**

Certificat médical obligatoire pour la danse, à renouveler tous les ans.